

# MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR

MATOUFI 22. — N° 14.

TE VEA NO TAHITI.

Matoufi pue 4 epérou 1873.

PIÈCE DE L'ABONNEMENT (journaux et annuaires)

Un an ..... 12 fr. 50 cent.

Six mois ..... 6 fr. 25 cent.

Trois mois ..... 3 fr. 12 cent.

Co mazet et co seneur

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser

IMPRIMERIE DU GOVERNEMENT.

PIÈCE DES ANNONCES (au contraire)

Les seules éditions régulières ..... 20 c. étagé

Au-dessus de 20 lignes ..... 10.

Les annonces renouvelées au palier (la moitié du prix de

premier échelon).

## SOMMAIRE.

Options pour la nationalité française. — Avoc administratif. — Région toute de bateaux. — Les colonies françaises à l'exposition de Lyon. — Bulletin télégraphique. — Mouvement commercial. — Situation de la caisse agricole au 1<sup>er</sup> mars 1873. — Etat civil. — Mouvements des ports de Papeete et Papetoai. — Annonces.

## Options pour la Nationalité française.

(Traitées du 10 mai et du 11 décembre 1871.)

L'officier de l'état civil de la commune de Papeete, Tahiti, centralisateur du décret pour les Etats du Protectorat, à l'honneur de porter à la connaissance des personnes originaires des territoires cédés à l'Allemagne (Alsace-Lorraine) la forme dans laquelle il doit être procédé à l'option, des personnes qui y sont intéressées, et dont les avantages qui y sont attachés.

Dans les colonies françaises la déclaration d'option sera toujours faite à la mairie par l'intéressé, civil ou militaire, devant l'autorité civile (l'officier de l'état civil à Tahiti), aussi bien pour les corps de troupe, fonctionnaires et agents militaires et civils, etc., en service dans chaque colonie, que pour les équipages des bâtiments des stations locales ou de ceux qui viennent en relâche. Il en sera naturellement de même à l'égard des personnes originaires des territoires annexés et qui pourraient être domiciliées ou de passage dans les colonies; en un mot, toutes les personnes qui originaires d'Alsace et Lorraine, c'est-à-dire nées dans les territoires cédés, souhaitent à conserver la nationalité française, sont tenues d'en faire la déclaration devant l'autorité civile de la commune où elles se trouvent en résidence ou de passage, sans peine d'être considérées comme ayant opté pour la nationalité allemande.

Il leur sera délivré un exemplaire imprimé et signé de cette déclaration, libellée suivant les formes prescrites par le garde des recours, ministre de la Justice.

Les mineurs et les femmes mariées pourront également opter pour leur nationalité, avec l'assistance de leurs représentants légaux.

La convention additionnelle du 11 décembre 1871 ayant étendu le délai pour les options dans les colonies jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1873, ces déclarations d'option seront reçues à Tahiti, commune de Papeete, tous les jours, de 1 heure à 3 heures du soir, dans la salle de l'état civil de la Maison Communale de Papeete, à partir du 15 octobre 1872 jusqu'au 15 avril 1873.

Il résulte de ce qui précède que tous ceux qui sont nés dans les territoires cédés, que ceux qui soient leur âge, leur sexe et leur domicile, sont tenus de faire une déclaration, si l'extinction conserve la qualité de François ; qu'il défaut de cette déclaration dans les délais prescrits, ils seront considérés comme Allemands ; et qu'en contraste tous ceux qui ne sont pas nés dans ces territoires n'ont aucune déclaration à faire et sont Français de plein droit.

## Service du Génie et des Ponts-et-Chaussées.

Le public est prévenu qu'à la date du 18 avril, à 2 h. de relevée, une adjudication aura lieu dans le cabinet de l'Ordonnateur pour la fourniture des modèles nécessaires au service du génie et des ponts et chaussées durant les Exercices 1873 et 1874.

Le cahier des charges est déposé au secrétariat de l'Ordonnateur, où toute personne peut en prendre connaissance.

## Service des Subsistances.

L'administration désire traiter de gré à gré :

— Pour la fourniture journalière de 200 kilos de fourrage vert nécessaire à la nourriture des bestiaux, parqués au camp de l'Uraïna. Cette fourniture serait augmentée ou diminuée selon que le chiffre des animaux serait supérieur ou inférieur à vingt, la ration de chaque animal devant être, en moyenne, de quarante kilos par jour;

— Pour la fourniture de 1,000 kilos de sacre cassonade.

Les offres seront déposées au Départ des Subsistances, et seront toutes ouvertes en même temps, le 8 avril, à 2 h. de l'après-midi, par M. le Commissaire aux Subsistances.

## Éclipse totale de lune.

Vidèle à Papeete, les 11-12 mai 1873.

Entrée dans la pénombre .....	le 11	5	10	29	du soir.
Entree dans l'ombra .....	.....	.....	10	39.2	d <sup>e</sup> matin.
Concernement de l'éclipse totale .....	.....	12	0	37.0	du matin.
Mâza de l'éclipse .....	.....	.....	1	11.9	.....
Fin de l'éclipse totale .....	.....	.....	2	6.2	de
Tours de l'ombre .....	.....	.....	3	11.6	de
Sortie de la pénombre .....	.....	4	14.9	de	

## LES COLONIES FRANÇAISES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON

Un nombre des attractions de l'Exposition internationale de Lyon, on peut en première ligne citer : la section des colonies françaises.

Rien de plus pittoresque que sa décoration du filet de pêche encadrant de sombres trophées, dont l'enumeration seule formerait un cours de géographie et d'histoire.

Au centre de la galerie trône Ganessa, le dieu de la sagesse indienne, entouré d'une auréole de cannes à sucre. A droite et à gauche, de grandes panoplies d'armes de la côte occidentale d'Afrique, les sont les sagas barbares et les boucliers des Pahouins, ces derniers guerriers de l'intérieur, qui ont tout chassé devant eux pour venir nous envahir. Au fond, sur la côte de l'Afrique, la solide et lourde des armures du roi de Dahomey, le boussem de la mort, le bouclier du golfe de Guinée. Des salles et garnitures de caniveaux maures, des peaux de tigre et de lion, des meubles cochinchinois incrustés de nacre, tous les engins de la pêche à la baleine, complètent cette originalité ornementation.

Mais l'attrait de cette mise en scène ne détourne pas un instant de leur lit les négociants de Lyon, grecs sûrs qui vont droit au positif ; c'est avec eux que nous allons faire le tour de l'Exposition coloniale.

En première ligne figurent les encres des Antilles, aux plus belles couleurs que celles qui étaient à l'origine et qui font la fortune de nos pêches dans ces îles, et parfums et parfumeries qui peuvent servir à produire les puissantes machineries de la maison Guérin.

On suit la révolution opérée dans les Antilles par les usines cannelées qui exercent le centrifuge des fruits si élevés de fabrication et l'enrichissent tout en s'éradiquant elles-mêmes. C'est la Guadeloupe qui a pris l'initiative de ce mouvement, et n'est également à elle qu'apartement les honneurs de la fabrication la plus soignée. La palme appartient, en effet, aux sucres de l'usine Clugny, si habilement gérée par le marquis de Ramecourt. Ceux de la Martinique ne viennent qu'en seconde ligne ; mais la différence est peu sensible, et les efforts faits depuis quelque temps par ces deux îles pour la production de sucre sont assez dignes d'attention. Le fabricant du sucre se joint maintenant celle du rhum. La Martinique reprend là sa supériorité, d'abord comme clou d'exportation (près de 7 millions de litres par an), puis comme gout et comme arôme. Loin sous qu'on passe lui emporter sont ceux de Saint-Martin, petite île annexée de la Guadeloupe qu'ont eue de la Jamaïque, où sont jamais détrônés. Bien d'autres réputations n'écouleront d'année en année : le tabac du McCabe n'est plus qu'un souvenir lointain, et, sans les efforts de quelques colons intelligents, la culture du café aurait déjà disparu de la Martinique ; nous disons de dire que la culture du caïou y fait de grands progrès. A la Guadeloupe également : disparition du tabac et des grogues, remplacé par le roncon, dont on tire une si belle couleur orangée-rouge.

Rien de bas, et de parfumé comme le café de la Guadeloupe : c'est celui qu'on vend généralement sur nos marchés sous le nom de fin vert Martinique ; pourquoi ? Les variétés de ces deux pays si voisins n'ont cependant aucun point de ressemblance, si ce n'est l'excellence du goût.

Le mieux doté par la nature, la plus méconnue et la plus éloignée des nos colonies, nous voulions parler de la Guyane française, offre à nos yeux la série de ses produits et variétés. Les forces régionales de gomme, de résine, de matières oléagineuses et diverses que possède la Guyane sont évidemment à l'origine de son essor, mais le crétinisme de l'homme manque tout pour en faire usage (Voyez ce bois de couleur qui savait si bien employer sans le rogne de Louis XV, et qui pourraient si bien remplacer, sans crainte plus cher, l'illustre bois point qui garnit nos appartemens !) Voyez ces autres espèces pour la marine, durant quatre fois autant que le chêne, sans être plus lourdes, et présentant la même résistance que le teck de l'Inde ! Il y a tout pour nos constructions navales un inépuisable chantier, et c'est là que tout au tard on sera obligé de revenir pour l'approvisionnement de nos îles.

La Guyane possède en outre, en bûches, peaux de mors de nos pêcheries de Saint-Pierre et Miquelon, succédent aux produits du Sénégal et de ses dépendances. C'est surtout le gomme et le caoutchouc que nous devons faire connaître. La poudre, formant, en 1840, la base du commerce de la colonie, c'était l'arbre sainte ! Aussi de quelle manière ne furent pas entourés les premiers essayés tentés pour l'utilisation de l'arachide ! Cette modeste pistache de terre, dont on ne cultivaient alors que quelques pieds en vue d'en manger les fruits grillés au dessert, devait cependant détrôner bien vite sa rivale. On a oublié le nom du pauvre Jaubert, l'humble propagateur de l'idée nouvelle ; mais d'immenses fortunes se sont fondées sur sa découverte. On expoite aujourd'hui plus de cent mille tonnes d'arachides de la côte occidentale d'Afrique, et leur culture a plus contri-

Il est que la présence des croiseurs anglais à l'abolition de la traite des noirs.

Qui heureusement pour ceux qui dédisent ces infatigables éléphants qu'on appelle les savants !

On peut encore citer le nom des acquisitions faites par la science à la côte d'Afrique, deux ports dans les nègres se servent pour les épreuves judiciaires : l'un est la Fève de Gabon, dont on tire un liquide noir et sucré, une terrible maladie des yeux ; l'autre est l'île, ou onyx (du Gabon), dont la puissance est bien supérieure à celle de tous les antidiotes connus des affections du cœur.

A côté de ces curieux produits, le comptoir du Gabon expose de l'ébène, du bois de sandal rouge, de la cire et de magnifiques défenses d'éléphant.

Vient ensuite les sucrex de Mayotte, les ouselles, les caïs et le riz de Nossi-Bé, puis toute la série des produits de Sainte-Marie des îles, dont le sucre, le sucre ou naurage de nos droits sont évidemment sur le gabon il africaine.

Tout le sang versé par notre gloireuse marine dans ces mers abîmées françaises n'a pu nous conserver que l'île de la Réunion (Bourbon), privée de ports, éprouvée par les coups de vents et l'abolition de l'esclavage. Cette colonie était cependant parvenue, en 1861, par le seul courage de ses habitans, à un degré de prospérité inouï : ses usines produisaient plus 73 millions de kilogrammes de sucre ; rien ne paraissait pouvoir interrompre le cours de sa fortune toujours croissante, sinon que ces catastrophes qui bouleversent le monde : un tremblement de terre suffit pour faire disparaître la moitié de la ville de La Réunion, enterrée dans la lave. Cet instant fut le bazar, dont les puissantes mandibules broient les cannes à sacres jeunes et viriles ; le bazar, qui se multiplie avec une rapidité effrayante, sans que tous les efforts de la science puissent s'opposer à ses ravages.

Les sucrex de la Réunion, comme ceux des usines centrales des Antilles, sont remarquables par leur blancheur et leur belle cristallisation ; mais leur production s'est bornée en 1871 à 38,401,000 kilogrammes.

Les vanilles, elles aussi, commencent à être atterrissées d'un mal inconnu et de 33,376 kilogrammes en 1861, leur exploitation a été arrêtée à 10,000 kilogrammes en 1869. Beaucoup de bons rapports considèrent les parasites moins comme une cause du flétrissement que comme un effet de l'épuisement des terres. Toujours est-il que cette année, avec des pluies abondantes qui avaient fait défaut depuis longtemps, le mal semble s'arrêter : cannes et vanille donnent de belles espérances.

Les produits de l'Inde succèdent naturellement à ceux de la Réunion. On y distingue principalement des toiles bleues, dites de Guinée, et des indigos dont la fabrication forme le fond de l'industrie du pays ; des huiles de coco, des sésames, du riz et une grande variété de plantes exotiques, dont la culture est de plus en plus développée, mais qui ne peut lutter complètement contre celle de la Cochinchine.

Nel pays, en effet, n'offre plus de ressources que cette dernière colonie ; sa nombreuse population est douce, intelligente, travailleuse, et son sol second ne se lasse pas de produire. Le riz est la base principale de son commerce, et on n'exporte pas à moins de 40 millions de francs la valeur des quantités exportées chaque année du seul port de Saigon, tant pour la Chine que pour la République, Maurice et l'Europe. La bonne qualité des riz cargo de cette province et leurs bas prix (11 francs les 100 kilogrammes) les recommandent spécialement à l'attention des armateurs.

Un autre point de fréte à noter est le sel, que les navires allent sur les îles de Hong-Kong à Singapour pour emporter grand-avant à prendre à Saigon pour Java et Batavia.

Nous citerons également divers produits qui font l'objet d'un cabotage très-actif entre la Chine et nos possessions : ce sont les poisssons salés, le manioc ou cassave de poisson, les canards séchés, les trépangs, les champignons secs et les nids d'hirondelles.

Un mot à propos de ces derniers.

On sait les périls de toute espèce que courrent les chasseurs des nids comestibles du salangane. Ces oiseaux affectionnent les falaises les plus escarpées, les cavernes les plus obscures, souvent poussées d'énormes malédictions. Ainsi ces nids atteignent-ils souvent des dimensions assez énormes. Les marins, qui sont quelquefois recueillis sur les côtes de la Cochinchine française, continuent actuellement 305 francs le kilogramme à Saigon. Ils affectent la forme irrégulière de la mortie d'une petite coquille, et il semble tout d'abord impossible que la contrefoire puisse s'exercer sur ce consticible. On n'en vend pas moins fort à Paris, sous le nom de nids d'hirondelles, une sorte de gros vermicelle Carré qui coûte très-bon marché sur le marché de Saigon.

Il y aura toujours des nids !  
On sait les périls de toute espèce que courrent les chasseurs des nids comestibles du salangane. Ces oiseaux affectionnent les falaises les plus escarpées, les cavernes les plus obscures, souvent poussées d'énormes malédictions. Ainsi ces nids atteignent-ils souvent des dimensions assez énormes. Les marins, qui sont quelquefois recueillis sur les côtes de la Cochinchine française, continuent actuellement 305 francs le kilogramme à Saigon. Ils affectent la forme irrégulière de la mortie d'une petite coquille, et il semble tout d'abord impossible que la contrefoire puisse s'exercer sur ce consticible. On n'en vend pas moins fort à Paris, sous le nom de nids d'hirondelles, une sorte de gros vermicelle Carré qui coûte très-bon marché sur le marché de Saigon.

Il y aura toujours des nids !  
On sait les périls de toute espèce que courrent les chasseurs des nids comestibles du salangane. Ces oiseaux affectionnent les falaises les plus escarpées, les cavernes les plus obscures, souvent poussées d'énormes malédictions. Ainsi ces nids atteignent-ils souvent des dimensions assez énormes. Les marins, qui sont quelquefois recueillis sur les côtes de la Cochinchine française, continuent actuellement 305 francs le kilogramme à Saigon. Ils affectent la forme irrégulière de la mortie d'une petite coquille, et il semble tout d'abord impossible que la contrefoire puisse s'exercer sur ce consticible. On n'en vend pas moins fort à Paris, sous le nom de nids d'hirondelles, une sorte de gros vermicelle Carré qui coûte très-bon marché sur le marché de Saigon.

Il y aura toujours des nids !  
On sait les périls de toute espèce que courrent les chasseurs des nids comestibles du salangane. Ces oiseaux affectionnent les falaises les plus escarpées, les cavernes les plus obscures, souvent poussées d'énormes malédictions. Ainsi ces nids atteignent-ils souvent des dimensions assez énormes. Les marins, qui sont quelquefois recueillis sur les côtes de la Cochinchine française, continuent actuellement 305 francs le kilogramme à Saigon. Ils affectent la forme irrégulière de la mortie d'une petite coquille, et il semble tout d'abord impossible que la contrefoire puisse s'exercer sur ce consticible. On n'en vend pas moins fort à Paris, sous le nom de nids d'hirondelles, une sorte de gros vermicelle Carré qui coûte très-bon marché sur le marché de Saigon.

Il y aura toujours des nids !  
On sait les périls de toute espèce que courrent les chasseurs des nids comestibles du salangane. Ces oiseaux affectionnent les falaises les plus escarpées, les cavernes les plus obscures, souvent poussées d'énormes malédictions. Ainsi ces nids atteignent-ils souvent des dimensions assez énormes. Les marins, qui sont quelquefois recueillis sur les côtes de la Cochinchine française, continuent actuellement 305 francs le kilogramme à Saigon. Ils affectent la forme irrégulière de la mortie d'une petite coquille, et il semble tout d'abord impossible que la contrefoire puisse s'exercer sur ce consticible. On n'en vend pas moins fort à Paris, sous le nom de nids d'hirondelles, une sorte de gros vermicelle Carré qui coûte très-bon marché sur le marché de Saigon.

Il y aura toujours des nids !

Le mouvement commercial de la Cochinchine est évalué à 80 millions pour 1871 ; Saigon, son principal entrepôt, est un port très-actif.

Nous ne terminerons pas cet exposé sans dire un mot de nos possessions de l'Océanie :

Tahiti expose de beaux coton, des huiles de coco, de la naïre et des perles d'un orieté sans égal. Ce nouveau jardin des Hespérides, qui exporte chaque année en Californie des millions de douzaines d'oranges, est un des pays les plus favorisés qui soient au monde.

Il nous reste plus à parler que de la Nouvelle-Calédonie, dont les cafés, sucrex, trépangs, bois et échantillons d'ivoire, la série des produits de nos possessions d'Océanie. Chaque année l'importance que tient à la vente ces pays nous augmente. L'importance y opère aussi pour les minéraux qu'ils a produits en Australie.

En somme, l'ensemble des produits envoyés par les colonies françaises à l'Exposition de Lyon a vivement attiré l'attention du commerce ; nous ne pouvons mieux résumer l'impression qu'il a produite qu'en publions ci-dessous la liste des quatre-vingt-dix-sept récompenses décernées par le jury international :

Nature des récompenses	Moyenne	Mariette	Gaudichaud	Guyane	Île-de-France	Bourbon	Île-Tintamarre	N.-E. Calabria	Saint-Pierre	H. M. G.	Gabon	Total
Récompenses d'honneur.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	6
Médailles d'or.	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	11
Médailles de vermeil.	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	12
Médailles d'argent.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3
Médailles de bronze.	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	39
Mention honorable.	6	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	14
Total.	1	31	17	4	0	10	0	11	1	3	3	97

Les produits des colonies françaises viennent également d'obtenir soixante-quatre récompenses à l'Exposition universelle d'économie domestique de Paris. (Moniteur de la Flotte.)

## BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

(Extraits extraits du Courier de San Francisco)

Paris, 19 février. — Le comité des trente a accepté la proposition de M. Thiers pour la création d'une seconde Chambre.

Versailles, 21 février. — L'Assemblée nationale a entierement aujourd'hui la lecture des rapports de la commission des débats. Le rapport de M. Dufaur, qui démontre l'absurdité de l'assemblée, a été accueilli avec un applaudissement enthousiaste.

Le rapport échappe à démontrer la nécessité de rendre les ministères responsables vis-à-vis de l'Assemblée, et montre que ce principe entraîne avec lui la responsabilité du pouvoir exécutif. Le rapport de M. Thiers un châlid tribut d'éloges pour son patriotisme et les grands services qu'il a rendus au pays. Les raisons pour la création d'une seconde Chambre sont longuement exposées. Cette création, dit le rapport, ferait contrepoids au principe démocratique d'une Chambre absolue, car la nouvelle Chambre serait éminemment une Chambre de résistance. La gauche a interrompu par des cris violents et dérappeurs la lecture de cette partie du rapport. Le rapport continue en invitant tous les partis à travailler ensemble dans un but de conciliation et à donner au pays une sainte constitution. L'Assemblée a fixé à midi prochain la discussion du rapport.

Paris, 26 février. — La gauche modérée est résolue à soutenir le projet constitucional du comité des trente, amendé par la proposition Dufaur pour la création d'une seconde Chambre. L'extrême gauche combattra le projet, et peut-être s'abstendra-t-elle au moment de vote. On estime cependant que M. Thiers peut compter sur une majorité finale du tiers voix.

Paris, 27 février. — L'Assemblée a commencé à discuter aujourd'hui le rapport de la commission des treize. Elle a délibéré qu'il y avait lieu de faire une sécession de l'Assemblée pour la commission. L'Assemblée a voté la dissolution de la commission. M. Dufaur a déclaré que le gouvernement adhérera sans réserve au projet de la commission. Le marquis de Castellane a pressé l'Assemblée de proclamer hardiment une monarchie constitutionnelle, avant qu'il ne fût trop tard. M. Haenert, bonapartiste, a combattu la loi et demandé que le pays soit consulté sur le choix de la forme de gouvernement : république, empire ou monarchie. La discussion sera continuée demain.

Versailles, 28 février. — Aujourd'hui, à l'Assemblée, continuation de la discussion sur le rapport de la commission des treize. Gambetta a parlé avec force contre le projet de la commission, niant à l'Assemblée le droit de s'attribuer les pouvoirs constitutifs et demandant sa dissolution. Il a été accueilli avec un applaudissement enthousiaste. Le présent Exempt f., mais appuyé par l'assemblée, a été appuyé envoier un sacrifice de principes. Quant vous nous demandez de faire un tel sacrifice, nous répondons : Non-J.-Gambetta a été maintes fois interrompu par les applaudissements de la gauche. Le duc de Broglie a répondu longuement. Il a dit qu'il pensait que la vraie solution de la question était l'établissement d'une monarchie ; que la république n'engendrait que la discordance ; mais que l'Assemblée ne devait se préoccuper que des grands intérêts nationaux qui nécessitaient toute son attention. Il a engagé la majorité conservatrice à se montrer ferme et unie pour le bien du pays, mais en même temps à entremêler la forme de gouvernement : république, empire ou monarchie. La discussion a été suivie des applaudissements prolongés par le centre. La discussion a été alors renvoyée au lendemain.

## ESPAGNE.

Madrid, 19 février. — Les prisonniers républicains libérés par l'amnistie sont arrivés aujourd'hui à Barcelone sur un navire de l'Etat. Ils ont été accueillis avec enthousiasme par la foule qui s'est portée sur les jetées.

Madrid, 20 février. — Le général Sicks a fait savoir au gouvernement espagnol que les Etats-Unis ne se presseront pas de présenter leurs réclamations au sujet de l'affaire des citoyens américains à Cuba, ne veulent pas暮re à la nouvelle république.

Londres, 20 février. — La Gaceta annonce officiellement la défaite totale des bandes carlistes en Catalogne. L'Imparrial dit avoir quelques raisons de croire que plusieurs conservateurs influents in-



